

Xtrackers

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B-119.899
(la « **Société** »)

Avis important aux Actionnaires de

Xtrackers MSCI UK ESG UCITS ETF
1D (ISIN : LU0292097747)

(le « **Compartiment** »)

Luxembourg, le 26 novembre 2024

Cher Actionnaire,

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») informe par la présente les actionnaires du Compartiment (les « **Actionnaires** ») que MSCI Limited (l'« **Administrateur de l'Indice** ») a informé la Société le 14 novembre 2024 que certaines modifications (les « **Modifications** »), telles qu'indiquées ci-après, seraient apportées à l'indice de référence du Compartiment (l'« **Indice de référence** »). Les Modifications ont été appliquées lors de la révision de l'indice MSCI ordinaire le 26 novembre 2024 (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

Les termes portant une majuscule et utilisés dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans la dernière version du prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), sauf indication contraire imposée par le contexte.

A. Aperçu des Modifications

1. L'Indice de référence a été renommé comme indiqué ci-dessous :

Compartiment	Indice de référence actuel	Nouvel Indice de référence
Xtrackers MSCI UK ESG UCITS ETF	MSCI United Kingdom IMI Low Carbon SRI Leaders Select Index	MSCI United Kingdom IMI Low Carbon SRI Selection Capped Index

2. L'Administrateur de l'Indice a annoncé que des critères d'exclusion supplémentaires seraient ajoutés aux critères d'exclusion existants liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les « **Critères d'exclusion ESG** ») de l'Indice de référence.

L'Indice de référence applique actuellement les Règles de sélection de la performance ESG la plus élevée.

Dans le cadre des Règles de sélection de la performance ESG la plus élevée, l'outil MSCI ESG Business Involvement Screening Research (« **MSCI BISR** » ou recherche sur l'implication des entreprises) est utilisé à des fins d'identification et d'exclusion de sociétés impliquées dans des secteurs à fort impact négatif potentiel pour l'environnement, la santé et/ou la société, sur la base de critères et de seuils fondés sur la valeur provenant de la

méthodologie MSCI SRI Indexes. À compter de la Date d'entrée en vigueur, la méthodologie de l'indice a été mise à jour pour refléter des filtrages supplémentaires relatifs au pétrole et au gaz ainsi qu'à la production d'énergie.

Par conséquent, les filtrages suivants relatifs au MSCI BISR s'appliqueront :

Alcool, tabac, jeux d'argent, divertissement pour adultes, organismes génétiquement modifiés, armes à feu civiles, pétrole et gaz, armes nucléaires, charbon thermique, combustibles fossiles, et production d'énergie à base de combustibles fossiles. Les sociétés impliquées dans des armes controversées sont explicitement exclues.

Les Critères d'exclusion ESG comprennent les exigences énoncées aux articles 12(1)(a) à (g) du Règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« **Exclusions PAB** »).

L'Annexe produit sera modifiée afin d'inclure la liste des secteurs d'activités énoncés ci-dessus. De temps à autre, d'autres activités peuvent également faire l'objet d'une exclusion et des seuils plus prudents peuvent s'appliquer.

Afin d'éviter toute ambiguïté, aucune modification n'est apportée à l'objectif d'investissement, à la politique d'investissement, au profil de risque et aux frais du Compartiment.

Pour de plus amples informations sur les modifications apportées à la méthodologie de l'indice, veuillez consulter le site Internet de l'Administrateur de l'Indice à l'adresse www.msci.com/index-methodology.

B. Informations générales

Des exemplaires de la version révisée du Prospectus intégrant les Modifications seront mis à disposition sur le site Internet de la Société (www.Xtrackers.com) dès que possible, et, une fois disponibles, pourront également être obtenus gratuitement sur simple demande auprès du siège social de la Société ou auprès des bureaux de ses représentants étrangers.

Les Actionnaires ayant des questions ou des doutes concernant les informations contenues dans le présent avis sont priés de demander conseil à leur courtier, banquier, conseiller juridique, comptable ou à tout autre conseiller financier indépendant. Les Actionnaires sont également invités à consulter leurs propres conseillers professionnels concernant les conséquences fiscales spécifiques en vertu de la législation de leur pays de nationalité, de résidence, de domicile ou de constitution.

Des informations supplémentaires concernant les Modifications peuvent être obtenues auprès des personnes morales mentionnées à la rubrique *Contacts* ci-dessous, auprès des bureaux des représentants de la Société à l'étranger ou en envoyant un e-mail à l'adresse Xtrackers@dws.com.

Xtrackers
Le Conseil d'administration

Contacts

Xtrackers
49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

DWS Investment S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg